

## **MA 1 Linguistique française niveau avancé**

L'étudiant-e suit deux séminaires semestriels de 2 h en linguistique française.

### **Évaluation**

L'étudiant-e effectue dans chacun des deux séminaires un travail écrit noté, rédigé à domicile, de 10 à 15 pages (20-30'000 caractères), sur un sujet choisi d'entente avec l'enseignant-e ;

l'un des deux travaux, au choix de l'étudiant-e, donne lieu à une petite soutenance (20 minutes). Le travail avec soutenance vaut 2/3 de la note globale, l'autre 1/3. Si la moyenne obtenue est inférieure à 4, l'étudiant-e en situation d'échec peut se présenter dès la session suivante à une épreuve de rattrapage, portant sur l'ensemble de la matière enseignée. Cette épreuve consiste en un examen oral (30 minutes, 2h de préparation) portant sur la matière des deux séminaires. En cas de nouvel échec, une troisième et dernière tentative est possible, selon les mêmes modalités que la précédente.

---

**Formulaire** disponible sur le site du département de français moderne, à déposer au secrétariat du département de français moderne, respectivement à l'un ou l'autre des enseignants de linguistique concernés, si l'inscription en ligne n'est pas disponible.

**Inscription** au Service des examens (en ligne).